Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1979)

**Heft:** 495

**Artikel:** Commémoration : déjà quarante ans

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016438

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

courir vers le labour où il s'abat comme un gros oiseau qu'on aurait canardé. Inerte cette fois, les bras en croix, on dirait un épouventail renversé... Ma vue se brouille, mon sang cogne: je ne l'ai pourtant pas rêvé l'atroce braiment qui monte à présent — du type ou quoi? — et ne cesse de retentir à mes oreilles, râle douloureux, toujours repris sur deux tons rauques pareils à la sirène du feu! Mais la femme entre à son tour dans la terre meuble où l'homme terrassé n'arrête plus de bramer... Et si c'était maintenant sur moi que je la sentais se pencher: "Tu es complètement fou! Qu'est-ce qu'on va penser?"...

Le voilà qui s'agenouille, se redressant devant la femme immobile. Les cris ont cessé. Tous deux regagnent le chemin. Le type paraît accablé. Ils marchent désormais côte à côte jusqu'à la voiture dont les portières s'écartent d'un coup... Le moteur tousse, une buée bleue s'évanouit lentement, puis plus rien!

#### RIDEAU

La campagne est de nouveau vide à présent. Sur le chemin impraticable miroitent les flaques. Le ciel s'est couvert davantage. Il fait toujours aussi chaud, aussi oppressant. L'atmosphère est d'une rare transparence, comme hallucinée. La Vallée s'ouvre, telle une blessure, dans la dure clarté de février, univers clos refermé sur un temps suspendu... Mais tout au fond, la rivière impatiente caracole, sur le point de déborder, tandis que les automobiles aux couleurs pimpantes filent sans bruit sur la route toute droite, voitures d'enfants qu'on aurait trop remontées.

P. Siegenthaler Malleray, février 1978

# Pollution : les moyens de sévir

La pollution, un délit au même titre que le vol ou l'escroquerie. En Suisse? Vous n'y êtes pas: en Allemagne, du moins dans le projet de loi concocté ces derniers mois au Ministère fédéral de la Justice, un projet qui dans ses grandes lignes a déjà recueilli l'adhésion des partis, des Länder et de l'Etat fédéral, mais qui doit encore passer le cap parlementaire pour entrer en vigueur. Selon les dispositions en question, des peines allant jusqu'à dix ans de prison sont prévues pour les cas les plus graves de pollution: désormais, ces infractions, systématisées (il subsiste encore des zones d'imprécision: qu'entend-on au juste par "bruit considérable") trouveront leur place dans le Code pénal.

En RFA, près de trois mille enquêtes sont, à l'heure actuelle, déclenchées annuellement contre des pollueurs, mais le chemin a été long jusqu'à la mise au point d'une législation adéquate: les partisans de la protection de l'environnement ont longtemps été considérés, voir

la Suisse aujourd'hui, comme des gauchistes contestataires dont l'unique ambition était de contrarier la sacro-sainte croissance, de déteriorer le maché de l'emploi; ces préjugés dépassés, il a fallu convaincre de l'urgence de mesures plus globales les partisans d'une protection de l'environnement minimum.

Mais le levier le plus efficace a été la multiplication des cas de pollution grave: le 17 janvier dernier, on déclenchait dans la Ruhr la première alerte au smog; la pollution était moins grave qu'en 1962 dans le même bassin, moins effrayante qu'à Londres en 1952, dans la vallée de la Meuse en 1930 ou à Pittsburgh en 1952, mais les nouvelles normes de sécurité imposaient des mesures d'urgence: une couche d'air chaud recouvrait l'ensemble de la région comme un couvercle, l'atmosphère des villes ne pouvait plus se renouveler et les milliers de cheminées et de tuyaux d'échappement continuant bien sûr à rejeter leur gaz comme d'habitude (la moitié des concentrations toxiques provenaient du chauffage domestique et des voitures), si le temps ne s'était pas amélioré, l'invitation à na pas prendre son automobile aurait été remplacée par une interdiction totale de circuler...

COMMÉMORATION

# Déjà quarante ans

"Moi mon colon, celle que je préfère, c'est la guerre de 14-18"! Peut-être, mais cela n'empêchera pas les célébrations de la Mobilisation générale de septembre 1939 dans notre pays. Un comité tout ce qu'il y a de plus sérieux s'est d'ores et déjà constitué à cet effet. Parions toutefois qu'on ne donnera guère la parole aux émules de Max Frisch qui avaient été inspirés par l'évènement! C'est en fait toute une époque qui tend à s'effacer et qui explique pourtant bien des pans de la vie de la collectivité encore aujourd'hui. Puisque nous y sommes, quelques détails... A l'époque un éditeur, à l'enseigne des Nouveaux Cahiers, publiait à La Chaux-de-Fonds trois petits livres qui se trouvent encore ici ou là dans quelques bibliothèques:

Ch.-A. Nicole, "Grande gueule et quelques autres, récits militaires",

Jean Huguenin, "Carnet d'un mobilisé",

Daniel Anet, "En campagne, carnets d'un soldat 1939-1940".

Chez les Vaudois, un groupe signe "Six soldats", une plaquette intitulée "Créer l'ambiance"; parmi les signataires, un lieutenant qui a fait son chemin dans l'armée depuis, Olivier Pittet, employé de commerce.

Les mêmes six ont aussi écrit le premier cahier d'une collection de brochure mini-format "Pages Suisses"; cette brochure-là est intitulée "Tenir". "Pages Suisses" étaient dirigées par trois animateurs, dont François Lachenal; elles visaient à familiariser les Romands avec le patrimoine helvétique (deux séries de six brochures ont paru). Une collection similaire paraissait en Suisse alémanique sous la désignation "Tornisterbibliothek" (la bibliothèque du sac militaire). C'était notre rubrique, "mon dieu comme le temps passe!".